

Bonjour et bienvenue à bord !

L'Aéro-club du Comité Social et Économique d'Airbus Operations Toulouse, situé sur la plateforme de Toulouse-Lasbordes est heureux de vous présenter ce dossier d'inscription, afin de répondre à toutes vos questions et attentes avant de vous envoler vers la troisième dimension.

Une équipe de passionnés pilote cet aéroclub pour vous permettre d'aller vers l'obtention de votre Licence de Pilote Privé, vous perfectionner ou tout simplement prendre du plaisir dans le ciel.

Afin de faire de belles navigations et des atterrissages tout en douceur notre équipe d'Instructeurs bénévoles, sera présente à vos côtés.

Nos instructeurs vous accompagneront tout au long de votre formation qui représente en moyenne 35h en double commande et 15 heures en vol solo.

L'équipe pédagogique se tiendra également à votre disposition pour vous accompagner dans votre progression sur la partie théorique, où vous suivrez à votre rythme les modules de l'Institut Mermoz proposés en e-learning.

Une formation de Pilote Privé dure en moyenne 18 mois à condition de voler régulièrement.

Nous vous conseillons de voler au moins tous les 10 jours afin de progresser rapidement.

Comme pilote breveté, notre équipe d'instructeurs est à votre écoute pour vos vols de perfectionnement.

Notre flotte est entretenue par nos mécaniciens au sein de notre Unité d'Entretien Agréée.

Vous aurez la possibilité de vous initier sur des avions modernes tels que le Diamond DA20 ou des avions plus communs tels que le Robin DR400.

Pour votre perfectionnement nous vous proposons des avions tels que le Socata TB 20 ou le Diamond DA 40.



Sur la fiche de demande de préinscription jointe à ce dossier nous vous invitons à bien réfléchir à vos disponibilités afin de vous attribuer un instructeur ayant les mêmes disponibilités que vous.



L'aviation est un sport encadré par la Fédération Française Aéronautique qui est à nos côtés pour valoriser, promouvoir et défendre notre passion. Il vous sera demandé lors de votre inscription d'acquiescer une licence fédérale.

Les plus jeunes peuvent commencer dès 16 ans et bénéficient de bourses de la FFA à la validation de certaines étapes (lâcher et examen final) avant leur 21 ans.

Le coût d'une formation complète est estimé à 9 500€ pour les extérieurs et à 6 500€ pour les ayants droits du CSE Airbus Operations.

Procédure d'inscription

Dans un premier temps, merci de compléter la fiche de demande de pré-inscription jointe à ce dossier (en page 4) et l'envoyer à l'adresse suivante : secretariat@acat-toulouse.org

Elle sera alors soumise à notre Responsable Pédagogique pour validation et affectation d'un instructeur.

Nous reviendrons alors vers vous pour vous inviter à réaliser l'inscription administrative seulement si nous avons un instructeur de disponible.

Le cas échéant, vous en serez informé et vous serez invité à patienter le temps que nous trouvions un instructeur pour vous accompagner dans votre formation.

Pour valider l'inscription, nous aurons besoin des documents suivants :

- Photo d'identité.
- Pièce d'identité
- Visite médicale de classe 2 (voir page 6). Si pilote breveté, licence PPL avec qualification SEP ou licence LAPL (note : ces documents devront être déposés sur votre compte OpenFlyers un fois votre inscription validée).
- Règlement (par virement) de la cotisation au club, de la licence fédérale et versement sur votre compte pilote
- Pour le personnel ouvrant-droit (salarié ou stagiaire) ou ayant droit (enfant ou conjoint de salarié) du CSE Airbus Operations Toulouse, afin de bénéficier des subventions du CSE:
 - ouvrant droit : dernière feuille de paie OU attestation employeur OU attestation CSE
 - ayant droit : attestation CSE adressée à l'ouvrant droit et indiquant la liste des ayants droit.

Pour votre premier vol, vous devrez être en possession d'un casque.



Tarifs Inscriptions 2026

(Valables jusqu'au 31/12/2026)

Adhésion ACAT :

- **200 €**
- **74€ (de 16 ans à 24 ans révolus)**

Ayant Droit du CSE Airbus Operations Toulouse :

Adhésion ACAT :

- **137€**
- **74€ (de 16 ans à 24 ans révolus)**

Licence Fédération Française Aéronautique :

- **FFA : 96€**
- **FFA + abonnement revue mensuelle « info-pilote » : 145€**

Tarifs Avions 2026

(Valables jusqu'au 31/12/2026)

Tarif de l'heure de vol		
Appareil	Tarif public	Tarif ayant-droit CSE
SPRINTAIR	138 €	96 €
DA20	170 €	120 €
DR42	170 €	120 €
DR44 & DR46	194 €	140 €
DA40	205 €	147 €
TB20	322 €	253 €
Instruction	20 €	15 €

Demande de Préinscription 2026

(Valable uniquement du 01 octobre 2025 au 31 décembre 2026)

NOM, PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	
N° TÉLÉPHONE	
ADRESSE MAIL	

EMPLOYEUR (cocher la case correspondante)

AIRBUS Operations	<input type="checkbox"/>	ATR	<input type="checkbox"/>
AIRBUS SAS	<input type="checkbox"/>	DGAC	<input type="checkbox"/>
AUTRE	<input type="checkbox"/>	Précisez	<input type="checkbox"/>

Si ayant droit, précisez le nom et lien de parenté:

NIVEAU AÉRONAUTIQUE (cocher la case correspondante)

	DÉBUTANT	DISPONIBILITÉ	FRÉQUENCE VOLS POSSIBLE
		Semaine : 9h-12h	
		Semaine 12h – 14h	
		Semaine : 14h – 17h	
		Soir après 17h	
		Samedi	
		Dimanche	

	BREVETÉ*	Type de licence	
<i>joindre les copies de votre licence recto/verso à votre demande</i>		Date d'obtention	
		Date du dernier vol	
		Date de validité SEP	
		Heures de vol totales	
		Aéroclub(s) précédent(s)	
		Types d'aéronefs connus	
		Date validité certificat médical	

En faisant cette demande, l'élève pilote s'engage à lancer la demande d'affectation d'un instructeur bénévole auprès de l'ACAT. Si cette demande est validée par le Responsable Pédagogique, l'élève pilote se verra invité à réaliser l'inscription administrative. L'élève pilote s'engage également à être régulier dans sa formation et à informer son instructeur de tout changement qui pourrait perturber le déroulé de son apprentissage.

En cas de cessation d'activité de plus de 3 mois, sans information préalable de l'instructeur ou du club, l'ACAT se réserve le droit d'affecter un autre élève à l'instructeur concerné.

En cas de reprise ultérieure, l'élève absent ne sera plus prioritaire.

Date :

Signature :



Liste des médecins pour la délivrance de la visite médicale Classe 2

Consultez la liste disponible sur le site de la DGAC pour trouver le médecin proche de chez vous

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/liste_medecins_examineurs_agrees_dgac_classe_2.pdf